



AUDIENCE DU SNALC AVEC LE MINISTRE : EN ATTENDANT LES ACTES

► Communiqué de presse

Le **SNALC** a été reçu par Gabriel Attal ce mardi 22 août 2023. Nous avons abordé de nombreux sujets, aussi bien sur la rentrée que sur les éléments structurels du système éducatif et de la gestion des personnels.

Le **SNALC** a rappelé ses demandes urgentes sur l'année scolaire qui s'ouvre :

- Un rattrapage salarial pour l'ensemble des collègues dans le cadre d'une loi de programmation pluriannuelle.
- Une amélioration des conditions de travail qui ne peut passer par une nouvelle surcharge (formation continue hors du temps de service, ajout de missions supplémentaires). Le **SNALC** a rejeté la politique du pacte.
- Des mesures d'urgence sur les épreuves de spécialités et de français de la voie générale et technologique. Le **SNALC** a notamment demandé le report des épreuves de spécialités au mois de juin et la réduction du nombre de textes à l'oral de l'EAF.
- Une révision des mesures annoncées pour la voie professionnelle, en particulier sur le calendrier de l'année de terminale et les fermetures de filières et sections.

Au-delà de ces mesures d'urgence, le **SNALC** demande la réouverture de discussions sur les différents niveaux du système éducatif et les dernières réformes mises en œuvre.

Le **SNALC** a alerté sur les dysfonctionnements liés à la gestion au rabais de l'école inclusive, et leurs conséquences tant sur les personnels, professeurs, AESH, vie scolaire... que sur les élèves et leur famille. Il a solennellement demandé à Gabriel Attal la création d'une instance partenariale de dialogue sur ce sujet, incluant les organisations syndicales représentatives.

Le **SNALC** demande également un bilan national des PIAL.

Le ministre a indiqué qu'il allait ouvrir un certain nombre de sujets de discussion, notamment sur la place du concours et sur la formation initiale. Le **SNALC** attend qu'on revienne sur les délires du précédent quinquennat où Jean-Michel Blanquer avait tenu à placer le concours en fin de M2.

Fidèle à ses valeurs d'indépendance, le **SNALC** jugera le nouveau ministre sur ses actes et non sur ses discours. Nous vivons une crise d'attractivité sans précédent : **on ne peut continuer à mener la même politique de « travailler plus pour perdre moins »**, de suppression de postes et de maintien de nombreux métiers dans la précarité. Les personnels peuvent compter sur le **SNALC** pour porter leur voix à tous les échelons du système éducatif comme devant la représentation nationale et dans les médias.

Paris, le 22 août 2023

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr